

Conférence des partenaires de la CNEE pour l'Afrique francophone

Saly, Sénégal
27-29 octobre 2025



Commission néerlandaise pour
l'évaluation environnementale



Contenu

Occasion et participants de la conférence	3
Objectif de la conférence : organisation et études de cas	4
Observations clés	8
Résultats d'apprentissage pour les participants	9
Évaluation et suivi	11



Conférence

Fin octobre 2025, la Commission néerlandaise d'Évaluation Environnementale (CNEE) a organisé une réunion d'échange d'idées avec ses partenaires gouvernementaux de dix pays francophones. Ce bref compte rendu présente les principaux enseignements et observations tirés de cette réunion.

Occasion et participants

Présents : des décideurs politiques de dix pays, de deux unions régionales et de trois organisations de bassins fluviaux

La conférence a réuni des décideurs politiques de huit pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Deux unions ouest-africaines, la CEDEAO et l'UEMOA, trois autorités de bassin (OMVS, ABV et l'Autorité des eaux de Mouhoun), ainsi que des représentants du Burundi et du Maroc étaient également présents. Les participants représentaient les autorités compétentes en matière d'environnement, d'exploitation minière, d'énergie, d'affaires maritimes, d'agriculture et de gestion de l'eau.

Pays représentés à la conférence.



43 participants



10 pays



3 jours

Objectif de la conférence

L'objectif de la conférence était de favoriser un apprentissage approfondi entre les acteurs gouvernementaux sur la manière de rendre l'évaluation environnementale stratégique plus efficace pour éclairer l'élaboration de politiques durables. À cette fin, la CNEE a encouragé l'apprentissage entre pairs en s'appuyant sur les trajectoires d'évaluation environnementale stratégique (EES) actives, récemment mises en œuvre ou potentielles dans la région.

Évaluation environnementale stratégique (EES)

L'évaluation environnementale stratégique (EES) est un processus systématique et proactif d'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques des plans, politiques ou programmes proposés avant leur adoption. En intégrant le développement durable dès les premières étapes de la prise de décision, elle vise à prévenir les impacts négatifs, à identifier des solutions alternatives et à promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable. La réalisation d'une EES pendant la planification permet de trouver et d'appliquer des solutions durables plus efficaces. Le nombre de pays intégrant l'EES dans leur législation ou l'appliquant volontairement est en constante augmentation.

Installation et étuis

La mise en place de cette plateforme d'échange s'inspirait du Mastercircle. ^①

Une méthode de résolution de dilemmes complexes par la cocréation. Les participants ont présenté leurs approches et reçu des retours de leurs pairs. Ces échanges se sont déroulés en petits groupes, sous la modération du . Une attention particulière a été portée à la préparation des cas : la CNEE a aidé les présentateurs à élaborer un argumentaire concis et à formuler les défis rencontrés en matière de planification stratégique. Cette approche a permis aux participants d'être à la fois « apprenants » et « experts », et de mener une réflexion approfondie sur leur approche des processus complexes de planification et de prise de décision. Au total, 13 cas ont été préparés et présentés : deux sur l'agriculture, quatre sur la gestion intégrée des ressources en eau, trois sur l'exploitation minière, deux sur l'aménagement du territoire et deux sur l'énergie et les transports (voir page 5).

1. | *Mastercircle est une méthode néerlandaise permettant de discuter et de résoudre des dilemmes complexes avec un groupe de pairs et un animateur capable d'aider les autres à réfléchir en s'appuyant sur leur riche expérience.*



Aperçu des cas



Agriculture

Cacao – Côte d'Ivoire
Culture intensive du riz – Mali



Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Delta du Saloum – Sénégal
Planification des bassins hydrographiques Sourou – Burkina Faso
Lac Nokoué – Bénin



Exploitation minière

Planification sectorielle stratégique – Burkina Faso
Planification sectorielle stratégique – Burundi
Planification sectorielle stratégique – Guinée



Planification de l'utilisation des terres

Gestion des zones maritimes et côtières – Sénégal
Vallée du Niger – Niger



Énergie et transport

Développement de l'hydrogène vert – Mauritanie
Développement de l'hydrogène vert – Maroc





Observations clés

L'approche appliquée s'est révélée extrêmement instructive, et pas seulement pour les participants. Nous partageons ici quelques enseignements tirés par la CNEE de l'échange de cas.

L'échange entre pairs s'est articulé autour de deux questions principales : comment établir un cadre de gouvernance efficace pour l'EES,² afin de le rendre influent sur la planification stratégique et la prise de décision (1), et comment faire une bonne répartition des responsabilités dans la préparation et la mise en œuvre de l'EES (2).

L'EES est l'un des rares moyens de gouvernance collaborative en Afrique de l'Ouest. Elle joue un rôle important dans la promotion d'une prise de décision inclusive et d'approches holistiques en matière d'élaboration des politiques.

Cela explique peut-être aussi pourquoi l'évaluation environnementale stratégique (EES) prend de l'ampleur en Afrique de l'Ouest. La CNEE constate une augmentation des demandes d'assistance, notamment de la part de ministères autres que ceux chargés de l'environnement. La présence et l'implication réelle de divers ministères sectoriels lors de la conférence de Saly témoignent également de cette tendance.

L'influence de l'évaluation environnementale stratégique (EES) sur la prise de décision durable dépend largement de l'étendue et du caractère proactif de la compréhension ou de l'application de l'EES.

Approche restreinte versus large : dans une application restreinte, l'EES est perçue comme un outil à la disposition du ministère de l'Environnement, utilisé « uniquement » pour des mesures d'atténuation environnementales et sociales génériques. Dans une application plus large, l'EES est adoptée par divers ministères comme point de départ pour harmoniser les considérations économiques, sociales et environnementales et aboutir à des alternatives sectorielles durables. Approche réactive versus proactive : cette dimension concerne le moment où l'EES intervient : soit comme une évaluation du projet de plan en aval (approche réactive), soit comme une analyse éclairant le plan en amont (approche proactive).

En matière de cadres juridiques, de mécanismes de coopération efficaces, etc., la région dispose déjà d'une richesse de connaissances et d'expériences ! Cependant, ces connaissances sont souvent cloisonnées au sein des pays, des ministères, voire des services. Le manque de temps et de moyens y contribue largement. Quelques exemples de partage d'informations interministériel ont été présentés.

La présentation et la comparaison des cas nous ont fait prendre conscience que le leadership informel au sein des administrations nationales et régionales est un facteur crucial pour déterminer avec quelle efficacité l'EES peut soutenir une prise de décision stratégique, cohérente et durable.

En d'autres termes, le succès de la planification stratégique avec l'analyse environnementale stratégique dépend non seulement de la connaissance et du respect de la procédure formelle, mais aussi de la capacité à collaborer avec d'autres ministères et la société civile, à improviser, à partager des informations et à collaborer de manière créative tout au long du processus de gouvernance.

2. | *C'est-à-dire le cadre institutionnel et juridique ainsi que les procédures/processus de collaboration interinstitutionnelle, formels ou ad hoc, qui garantissent une influence accrue de l'EES dans la planification stratégique*



Les discussions sur les études des cas ont été riches en enseignements pour les participants, comme :

- **Renforcer l'engagement** entre les ministères sectoriels et environnementaux ;
- Pour y parvenir, un **cadre de gouvernance dynamique** est nécessaire : avec des comités de pilotage interministériels, des comités techniques et des groupes de travail inter-acteurs ;
- **Une participation publique** significative est essentielle : démocratique et représentative, mais adaptée aux contextes fragiles ;
- Il est nécessaire d'organiser la volonté politique et l'ancrage juridique : **intégrer l'EES dans les lois sectorielles**.

Leçons tirées, recueillies par les participants à partir des discussions de cas.

Conférence des partenaires 2025 au Sénégal

Principaux enseignements

1 
Veillez mettre en place un cadre institutionnel et de consultation adapté pour la conduite efficace d'une EES.

2 
Améliorez l'accès à l'information, facilité par la numérisation, afin de soutenir la coordination des institutions, leurs implications et de réduire la lenteur administrative.

3 
Percevez et communiquez l'EES comme un outil de gouvernance plutôt qu'un processus administratif.

4 
Identifiez de façon exhaustive des parties prenantes, et sensibilisez-les sur le long terme.

5 
Créez la volonté politique au plus haut niveau afin d'utiliser l'EES pour intégrer la durabilité dans la planification stratégique. Montrez la valeur ajoutée de l'EES pour le développement des PPP.

6 
Intégrez le plus tôt possible l'EES dans les processus de planification stratégique pour les rendre durables.

7 
Utilisez l'approche de la démocratie représentative pour assurer la participation du public au sein de l'EES.

8 
Précisez les rôles et responsabilités dans la conduite d'une EES et le suivi des engagements des parties prenantes.

9 
Percevez et communiquez l'EES comme une approche complémentaire à la GIRE, qui peut, entre autres, améliorer le cadre de concertation et assurer un équilibre entre les enjeux sectoriels et ceux de l'eau.

10 
Mettez en place un agenda pour le plaidoyer sur l'application des EES, avec des alliés internes et externes comme les pays voisins, la CEDEAO, l'UEMOA, la CNEE, etc.

11 
Recrutez des consultants qui ont une connaissance véritable des EES pour vous soutenir dans ces processus.

www.eia.nl/fr





Ressources
supplémentaires
pour la
conférence



Évaluation et suivi

Les participants à la conférence de Saly ont manifesté un vif intérêt pour la poursuite de l'apprentissage entre pairs et du mentorat en situation de travail. Dans les pays qu'ils représentent, il existe un besoin important d'échanges intersectoriels et internationaux sur la planification stratégique, l'évaluation environnementale stratégique et la gouvernance conjointe pour le développement durable.

À la fin de la conférence, la CNEE a organisé une session d'évaluation autour de la question : « **Comment pouvons-nous améliorer notre coopération avec les agences gouvernementales ?** » Outre le renforcement des capacités susmentionné, les participants ont mentionné la facilitation de la coopération entre les différentes autorités (renforcement de la gouvernance collaborative), le soutien à la recherche de financements et la poursuite du renforcement des systèmes d'EES (et d'EIES), avec un accent particulier sur le suivi et l'inspection une fois l'EIES terminée. La CNEE prend en compte ces commentaires et les utilise comme élément d'information pour l'adaptation des programmes lorsque cela est possible.

Les **autorités du bassin fluvial** ont exprimé le besoin de mieux exploiter la complémentarité de l'évaluation environnementale stratégique (EES) et de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

En tant qu'organisations interministérielles et transfrontalières, elles sont idéalement placées pour tirer profit de l'évaluation environnementale stratégique en vue d'une gouvernance collaborative.

Enfin, la conférence a constitué une **plateforme efficace pour que la CNEE puisse échanger avec tous ses partenaires** ; non seulement pour les programmes bilatéraux, mais aussi entre plusieurs pays au niveau régional. Tout au long de la conférence, des accords ont été conclus avec des pays et des organisations individuelles concernant les mesures de suivi.

La CNEE est disposé à organiser une discussion approfondie sur ces résultats si vous souhaitez en savoir plus.

Contact
Stephen Teeuwen
steeuwen@eia.nl





Commission néerlandaise pour
l'évaluation environnementale

À propos de la CNEE

Depuis plus de 35 ans, la Commission néerlandaise d'évaluation environnementale (CNEE) intervient en tant que conseiller et examinateur indépendant dans des projets et des plans à fort impact en Afrique de l'Ouest, tels que la planification de l'utilisation des terres, la gestion intégrée des ressources en eau, l'exploitation minière et l'énergie.

En renforçant les procédures et les pratiques d'évaluation environnementale stratégique (EES), la CNEE soutient une prise de décision équilibrée et éclairée en matière d'investissements durables et travaille uniquement à la demande explicite des gouvernements.

www.eia.nl | info@eia.nl